



le Petit BONHOMMIEN

N°297

NOVEMBRE 2020

LE PETIT BONHOMMIEN : NOUVELLE VERSION !

Le groupe Communication vous présente la nouvelle version de votre Petit Bonhommien. Après plus de 30 ans d'édition, et quelques versions différentes, le journal communal méritait un petit rajeunissement !

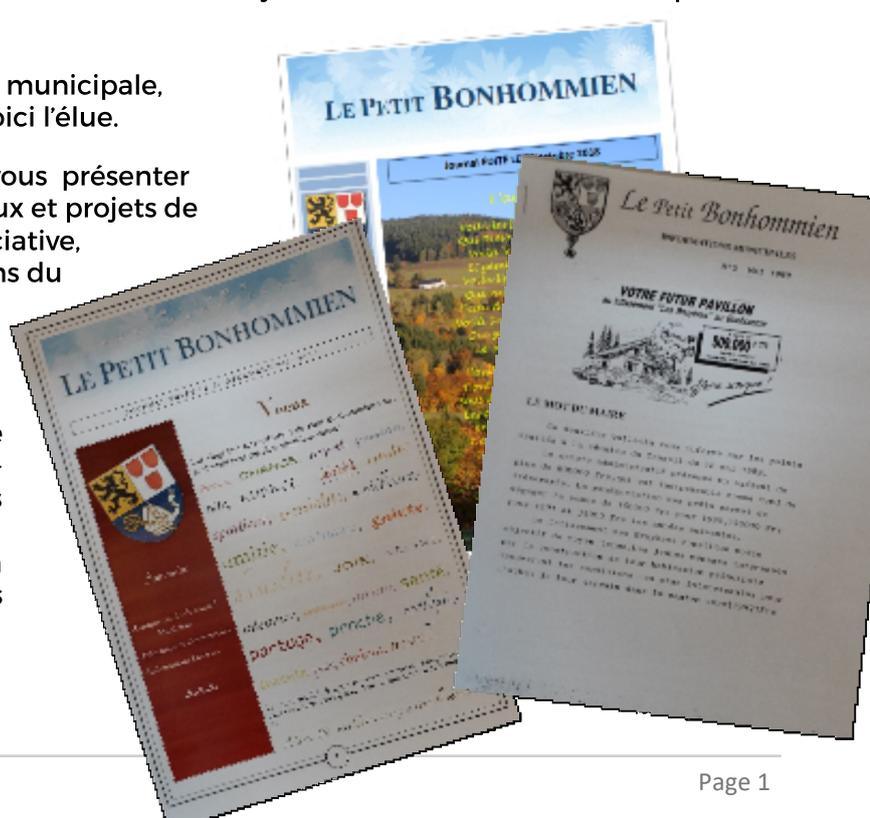
Audrey Didierjean, infographiste et conseillère municipale, nous a proposé différentes maquettes, dont voici l'élue.

Nous souhaitons dans cette nouvelle version, vous présenter le plus clairement possible les différents travaux et projets de la municipalité, la vie communale, la vie associative, nos commerçants, les services et les animations du village et à proximité, ... tout ce qui crée notre quotidien au Bonhomme et qui fait le lien entre les habitants.

Vous trouverez également la nouvelle rubrique de Julien Roman, conseiller municipal, qui vous éclairera sur différents aspects de notre Patrimoine historique.

Nous espérons que cette nouvelle version vous plaira, et que vous y trouverez toutes les informations que vous souhaitez !

Christine Moro,
Adjointe chargée de la Communication.



Le sujet du maintien de l'école est au cœur de nos préoccupations. La priorité est bien sûr de tout faire pour **conserver une école au village**.

L'idéal serait d'en augmenter les effectifs, pour le dynamisme de l'école, mais aussi pour le bien-être des enfants, qui se retrouvent actuellement très peu (parfois seuls) par niveaux.

Comme vous le savez nos effectifs sont en baisse constante depuis plusieurs années. Les naissances sont en baisse, comme dans les autres villages du secteur d'ailleurs, et des enfants du village sont scolarisés différemment, par choix des parents (pédagogies alternatives, bilinguisme, Instruction En Famille...).

EFFECTIFS :

Année 2020-2021 :

1 CE1, 3 CP, 3 GS, 6 MS et 2 PS = 15 élèves

Prévision pour 2021-22 :

3 CE1, 2 CP, 6 GS, 1 MS et 1 PS = 13 élèves

Le seuil de fermeture est fixé à 10 élèves.

Sans la solidarité de la commune de Lapoutroie, c'est bel et bien la fermeture de l'école qui nous menace, peut-être dès 2022...

La commission « affaires scolaires » réfléchit depuis un moment à l'avenir de l'école au Bonhomme. Les élus concernés ont rencontré les élus de Lapoutroie le 19 octobre, afin de réfléchir ensemble aux aménagements possibles pour la rentrée prochaine et les suivantes.

Deux pistes de réflexion se dessinent :

- créer un R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec Lapoutroie, en conservant un site dans chaque village,

- créer une école alternative, par exemple pédagogie Montessori / bilingue anglais, qui pourrait attirer des familles au Bonhomme, ou des enfants d'autres communes.

Les parents d'élèves, ainsi que le Comité Consultatif « affaires scolaires », seront sollicités à ce sujet courant novembre, afin de connaître leurs avis sur la situation et les orientations possibles pour l'avenir de notre école.

En tout état de cause, la municipalité souhaite aussi informer les habitants des coûts et budgets inhérents au fonctionnement de l'école actuellement.

Voici quelques chiffres clés pour 2019 :

> ÉCOLE Le Bonhomme (Maternelle + CP/CE1):

- 19 enfants scolarisés au Bonhomme
- Salaires et charges : **42 853,41 €**
- Soit coût de 2 255,44 € par enfant.

> ÉCOLE Lapoutroie (CE2/CM1/CM2):

- 8 enfants scolarisés à Lapoutroie :
- Transport : 7 023 €
- Frais scolarité et périscolaire : 7 533,76 €
- Dépense totale : **14 556,76 €**
- Soit coût de 1 819,59 € par enfant.

> GARDERIE ET CANTINE Le Bonhomme

- salaires et charges : 41 047 €
- recettes : 49 38,92 €
- Coût réel : **36 109 €**

> COÛT TOTAL
ÉCOLE + GARDERIE + CANTINE

93 519, 17 €

Ce qui représente 11 % du budget de fonctionnement de la commune

(2019 : 849 132,97 €)

CHOCOLATS DE NOËL

Comme l'année dernière, une vente de chocolats de Noël va être mise en place par l'école, avec le soutien de la mairie.

L'argent récolté permettra de faire une cagnotte pour pouvoir payer une sortie ou une activité supplémentaire pour nos petits écoliers.

Les parents d'élèves recevront leur bon de commande, mais **tous les habitants sont invités à participer, pour soutenir l'école.**

Des bons de commande seront disponibles en mairie. Ils sont à déposer en Mairie ou dans la boîte aux lettres de l'école.

Attention, déposez votre commande **avant le jeudi 10 décembre.**



DÉPÔT DE PAIN

Ludovic Chipot, notre boulanger, persévère !

Il monte chaque matin sa marchandise, pour pouvoir vous proposer ses produits de boulangerie :

Baguettes, pains blancs, pains spéciaux et viennoiseries sont disponibles.

Les horaires d'ouverture ont été légèrement modifiés :

de 7h à 11h - du lundi au samedi.

Toujours au même endroit, sous la mairie, dans les locaux de l'ancienne école élémentaire.

Merci à tous ceux qui viennent régulièrement acheter ses produits !



La Municipalité et M. Chipot ont souhaité remercier les bénévoles qui se sont investis dans l'aventure du dépôt de pain dès le mois de juillet.

Si l'activité des bénévoles a été interrompue rapidement, c'est bien grâce à eux que le dépôt de pain existe bel et bien aujourd'hui.

La Municipalité a eu l'occasion de les remercier lors d'un pot dans la salle des fêtes fin septembre.



Merci à Florence, Caroline, Véronique C., Véronique R, Erik, Annie, Céline, Patrick, Michèle, Rachel, Isabelle, Cathy, Julie, Brigitte, Sylvie, Corinne, Pascal, Julien, Jean-Noël, Audrey, Florent et Jean-Marc !

Bien installés à présent dans nos fonctions d'élus, toute l'équipe est en ordre de bataille afin d'assumer ses responsabilités et les missions qui lui incombent.

Cependant, à cause de la crise sanitaire que nous traversons, nous sommes malheureusement un peu freinés dans nos élans, notamment en ce qui concerne la **politique d'animation du village**. Les envies et les idées sont là, mais le contexte sanitaire est trop aléatoire pour permettre leur organisation actuellement. Nous devons donc tous être patients pour retrouver une vie culturelle et sociale plus riche dans notre village à l'avenir.

Les **concertations citoyennes** que nous souhaitons mettre en place sont également reportées à des temps plus lointains pour le moment. Nous espérons pouvoir tout de même présenter les actions réalisées et les projets à venir lors des vœux du Maire en Janvier.

Malgré tout, et si les règles sanitaires le permettent toujours à cette date, nous souhaitons avancer sur le dossier du **commerce de proximité**, qui est si cher à nos yeux et à ceux des habitants. Nous réunirons donc le Comité Consultatif concerné, courant **Novembre** avec les élus et les habitants qui se sont inscrits au comité « Commerce de proximité et développement économique ». Nous vous tiendrons bien sûr informés des directions que prennent ce dossier important pour la vie communale.

MÉDAILLE DU TRAVAIL

Lors de la séance du comité syndical de la Brigade Verte du 30 septembre à Meyenheim, M. Martial MICLO a reçu des mains de notre Président, la médaille vermeil d'honneur régionale, départementale et communale, en récompense de son dévouement au service des collectivités locales, durant 30 ans.

Embauché le 2 juin 1989, Martial MICLO a longtemps travaillé comme garde-champêtre intercommunal, et profite de sa retraite depuis le 1^{er} août 2019.



NOCES D'OR

M. et Mme RIETSCH Lucien et Marguerite, ont fêté leurs 50 ans de mariage ce 23 octobre.

La Municipalité leur a offert le traditionnel panier garni en leur souhaitant encore de longues années de bonheur conjugal !

